

# Le Travail des Femmes devant la Statistique

Mme Fernande Dauriac a publié dans la Revue d'Economie Politique un très intéressant article sur le travail des femmes en France devant la statistique (1906-1926).

Le but de Mme Dauriac a été de prouver, contrairement aux opinions répandues, que le travail des femmes n'a pas augmenté pendant la période 1906-1926.

En 1906, dit-elle, le nombre des femmes actives fut, en chiffres ronds, de 7.684.000. Il fut, en 1926, de 7.838.000 mais pour 90 départements au lieu de 87. Les trois départements recouverts représentant, en 1926, 250.000 femmes actives, le nombre des femmes actives a donc été en 1926 inférieur à ce qu'il était en 1906.

Si du nombre absolu nous passons aux nombres proportionnels nous constatons :

a) que relativement à la population féminine existante, sur 1.000 femmes, il y en avait 390 actives en 1906 et 375 en 1926;

b) que relativement à l'ensemble de la population active, sur 1.000 travailleurs des deux sexes il y avait 382 femmes en 1906 et 372 en 1926.

Donc, relativement à la population féminine et relativement à la population active, la proportion des femmes actives fut en 1926 inférieure à ce qu'elle avait été en 1906.

Cette constatation, ajoute l'auteur, est-elle de nature à rassurer ceux qui croyant à « l'accroissement du travail féminin » s'en inquiètent? Peut-être pas. Car cette inquiétude est bien moins provoquée par le prétendu accroissement des femmes actives en général que par leur affluence dans certaines catégories professionnelles déterminées et spécifiquement dans celle de l'industrie.

A l'appui de ces indications sont données des chiffres d'où il résulte que « numériquement et proportionnellement, il y a donc eu dans l'ensemble de la catégorie industrielle et dans la section des industries de transformation, moins de femmes en 1926 qu'en 1906.

Qu'il s'agisse de l'industrie, des professions agricoles des employées, des employées ou des ouvrières, tous les chiffres restent inférieurs en 1926 à ceux de 1906. Le service domestique lui-même nous apprend que le nombre des femmes actives, 773.000 en 1906 et 673.000 en 1926 (22.000 pour les nouveaux départements) est nettement inférieur à celui de 1926.

Seules trois catégories professionnelles, le commerce, les professions libérales, les services administratifs sont en légère augmentation et Mme Dauriac ajoute « que l'entrée dans le monde du travail d'un nombre de jeunes filles assez considérable pour qu'on entende aujourd'hui parler de la carrière des filles comme de celle des fils, ait attiré sur ce groupe de professions l'attention du public, et de celui-là particulièrement qui se plaît à discuter et généraliser volontiers; que de l'affluence des femmes et de leur proportion croissante dans ces professions, ce public ait conclu à un phénomène d'augmentation générale des femmes actives; qu'il ait étendu à tout le travail féminin les craintes que — pour des raisons variées dans lesquelles nous n'avons pas à entrer ici — l'affluence des femmes dans ces professions lui inspire, tout ceci est fort naturel. Il ne faut cependant pas oublier que ces trois catégories professionnelles, mises ensemble, ne groupent même pas le cinquième de la population active. Mais surtout il faut se rendre compte que si réel que fut en 1926 l'accroissement fé-

minin dans ce groupe, comparativement à 1906, du moment que la totalité des femmes actives du Pays n'était pas en 1926 plus élevée qu'en 1906, il ne peut s'agir là que d'un phénomène de répartition. »

Et elle indique plus loin :

« Le total des femmes actives du pays n'ayant été en 1926, déduction faite de l'appoint des nouveaux départements, que de 7.538.000 contre 7.693.000 (7.694.000 avec les femmes alors employées dans l'armée) en 1906, il est clair que l'augmentation numérique des femmes dans le personnel des établissements, fut, tout comme leur augmentation dans les carrières commerciales et libérales, un simple phénomène de répartition. »

\*\*

En ce qui concerne la proportion des femmes mariées, ou l'ayant été, elle ne fut pas en 1926 sensiblement inférieure à ce qu'elle était en 1906, elle ne le fut que de 5 de moins sur 1.000 femmes actives.

En ce qui concerne la natalité, l'auteur ajoute :

« Nous pourrions aussi rappeler en ce qui concerne la natalité que si elle a baissé en France elle y a cependant baissé depuis la guerre moins que dans presque tous les pays d'Europe, bien que la France ait été entre 1921 et 1926 le pays d'Europe où les femmes travaillaient le plus, exception faite pour la Russie, la Bulgarie, la Pologne et la Finlande. Et il est bien difficile d'attribuer la dénatalité aux classes laborieuses plutôt qu'à celles où les femmes « ne font rien ».

« Nous pourrions enfin signaler, en ce qui concerne la mortalité infantile de la première année qu'en 1926 on releva sur 1.000 enfants 97 décès au lieu de 143 en 1906.

« Mais ces observations ont une portée bien relative, car tout cela tient à des causes multiples.

« Jusqu'à quel point, par exemple le travail des femmes au dehors est-il susceptible de contribuer à une diminution du nombre des mariages, plus que les vieilles incohérences législatives, qui, tandis que les capacités morales d'indépendance et de responsabilité se développent chez les femmes de tous les milieux, persistent à dévaloriser le mariage au profit du célibat ou de l'union libre et sur bien des points, la maternité « légitime », au profit de la maternité « illégitime ».

« Nuire à la famille, il est vrai, n'est pas seulement nuire à la nuptialité ou même à la natalité. Mais jusqu'à quel point par exemple, le travail des femmes au dehors est-il plus nocif pour leurs familles ou pour elles-mêmes, ce qui pour la famille n'est pas sans intérêt, que le travail à domicile si mal payé et si épuisant.

« Vis-à-vis des problèmes aussi complexes, les chiffres ne peuvent servir qu'à en éclairer quelques points. »

\*\*

Nous recommandons à tous ceux qui s'occupent du travail des femmes, du retour au foyer, de la famille, de lire avec attention l'article de Mme Fernande Dauriac. Comme elle, nous ne pensons pas qu'on puisse prendre à la lettre les chiffres des statistiques, pas plus ceux-là que ceux apportés dans un but contraire. Il est moins difficile qu'on ne croit de faire dire aux chiffres ce que l'on désire; mais ce que nous devons retenir de l'article de Mme Dauriac c'est que ceux qui veulent prouver que c'est au travail des femmes et notamment au travail des femmes mariées que reviennent toutes les calamités, chô-

mage, diminution de la natalité, mortalité infantile, risquent d'être démentis par les chiffres de la statistique générale.

C'était là un point qu'il fallait marquer et nous conseillons à tous ceux qui veulent parler avec précision du travail des femmes, de méditer les tableaux si instructifs joints à l'article de Mme Dauriac. ... Mais ceux qui écrivent contre la liberté du travail des femmes ne tiendront guère sans doute à s'embarrasser de documents précis qui pourraient troubler leur belle assurance : n'est-il pas plus simple de présenter comme principe sacro-saint la thèse que l'on défend et de faire prendre ses désirs pour des réalités?

C. B.

1933-18-03

n° 1058